

nouvelle loi, sur les moyens de prélever et d'administrer les fonds nécessaires au clergé pour poursuivre son oeuvre, sur la question urgente des grands séminaires détruits par l'arbitraire gouvernemental, et qu'il importe de ressusciter coûte que coûte.

Pendant ce temps les sectaires, maîtres du pouvoir, continuent à laïciser. Ils ont chassé Dieu de l'école, des prétoires, des hôpitaux, ils veulent le bannir des monnaies où son auguste nom offusque leurs instincts vils. Jusqu'ici la pièce d'or de 20 francs portait en relief sur sa tranche cette belle légende: "Dieu protège la France." *Dieu protège la France!* Constatation glorieuse d'un fait quinze fois séculaire, ou cri d'espoir au Dieu qui aime les Francs, cette parole de foi patriotique pouvait-elle être tolérée par les scélérats qui ont juré de tuer l'âme chrétienne de la noble nation française? Non, non, il fallait mettre fin à un tel scandale et expulser Dieu des pièces d'or. Et le ministre des finances a pris sa plume, il a rédigé un décret, il l'a porté au président de la République, le chef de l'Etat s'est hâté d'apposer sa signature souveraine sur cette pièce historique, et désormais au lieu de "Dieu protège la France" on lira sur la tranche des 20 francs ce triple mensonge: "Liberté! égalité! fraternité!"

Y a-t-il un autre pays civilisé au monde où les gouvernants prennent ainsi à tâche de se proclamer les ennemis de Dieu?

* * *

L'espace nous manque pour parler de la réception de M. Ribot à l'Académie française. Elle a eu lieu le 20 décembre. La séance a été particulièrement brillante. M. Ribot a prononcé, dans la langue simple, facile, claire, ample et harmonieuse qu'il manie en maître, un éloquent éloge de son prédécesseur, M. le duc d'Audiffret-Pasquier. M. Deschanel lui a répondu par un discours de style élégant et orné, prononcé avec un art très sûr. Un public trop nombreux, si nous en croyons la plainte d'un journaliste, se pressait à cette solennité littéraire.